

REGIONAL 29/30 OCTOBRE 2016 St Jacques de la Lande

Règlement du Tournoi

Le tournoi se déroulera selon les règles de la Fédération Française de Badminton.

Le juge-arbitre principal est Mr Mickaël Leduc et le juge-arbitre adjoint est Mme Aude LE HOAI HEDREUL.

Numéro d'autorisation : 16.BRET.35/TI.L./004

Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les points du présent règlement.

Tout joueur devra être licencié à la date du tirage au sort du tournoi (c'est-à-dire au plus tard le 25/10/2016).

Le nombre de places étant limités, priorité sera donnée aux joueurs et paires inscrits s'inscrivant dans leur catégorie puis dans l'ordre de réception des inscriptions complètes (feuille d'inscription + règlement). En cas de surnombre, une liste d'attente est gérée. En cas de désistement dans la liste principale, le joueur ou la paire repêchée est donné en priorité aux joueurs inscrits dans leur catégorie puis par ordre d'arrivée de l'inscription.

Le tournoi est ouvert aux catégories de minimes à vétérans licenciés à la FFBA. Le tournoi est ouvert aux séries D9 à R4 le samedi pour les simples et mixtes, aux séries D9 à R5 pour les doubles le dimanche. Environ 300 joueurs sont attendus sur cette compétition. Les joueurs NC et P ne sont pas prioritaires et ne seront pris que s'il reste de la place dans les tableaux. En cas de surnombre, un maximum de joueurs par tableau sera défini par le juge-arbitre.

Les tableaux répartis en 3 séries seront formés de manière à respecter au maximum une homogénéité dans les moyennes des joueurs (c'est la moyenne de la paire qui définira l'inscription dans la série).

Un joueur peut s'inscrire dans 2 tableaux maximum. Si le joueur s'inscrit en Simple et en Double mixte, il ne pourra pas s'inscrire en double le lendemain.

L'organisateur se réserve le droit de fusionner ou de scinder, supprimer, modifier ou regrouper les séries avec l'accord du juge-arbitre.

Le tournoi est géré par l'utilisation du logiciel Badplus, après détermination des têtes de séries de poules en fonction du classement permanent par points au jour du tirage au sort, sous le contrôle du juge-arbitre.

Une convocation horaire sera mise en ligne sur le site du club (<http://www.sjb35.com>) au début de la semaine précédent le tournoi.

Des préinscriptions peuvent être effectuées en envoyant un email à tournoi@sjb35.com. L'inscription sera validée à la réception du règlement.

L'inscription devra être envoyée à Stéphane Collet, 14 rue Simone Morand 35230 St Erblon à l'ordre de SJB.

Aucune inscription ne pourra être prise après le 22/10/2016 (cachet de la poste) et aucun désistement ne sera remboursé après le 25/10/2016 (date du tirage au sort). Les forfaits devront néanmoins être justifiés selon la réglementation en vigueur à la FFBaD.

La date de prise en compte des classements pour la confection des tableaux est fixée au 11 Octobre 2016.

Tous les tableaux sont organisés sous forme de poules avec 1 ou 2 sortants par poule. La suite de la compétition se fait par élimination directe.

Les tableaux de simple et de mixte débiteront le samedi (début d'après-midi pour les mixtes) et les tableaux de double homme et double dame se joueront entièrement le dimanche. Toutes les phases finales de tous les tableaux se joueront le dimanche à partir des ½ finales. Aussi, les joueurs de simples et de mixtes qualifiés pour les ½ finales devront revenir le dimanche.

Le montant de l'inscription est de 10 € pour 1 tableau et de 15 euros pour 2 tableaux.

L'auto-arbitrage sera de rigueur.

La programmation des différents matches est à la disposition de chaque joueur(se) par voie d'affichage dans la salle. Les horaires de convocations sont donnés à titre indicatif sachant que la présence des joueurs(ses) est sollicitée au minimum 60 minutes avant le début prévu de leur match. Aucun retard ne sera accepté lors de l'appel d'un joueur.

Le temps de récupération entre chaque match sera de 20 minutes minimum (entre le dernier volant joué au match précédent et le début du match suivant) et le temps d'échauffement à partir de l'appel du joueur est de 3 minutes.

Les volants officiels du tournoi sont les Yonex Aeroclub 7. Ils seront en vente au STAND dans la salle principale et utilisés en cas de désaccord entre les joueurs. Ils seront fournis (à raison de 4 volants par match) pour toutes les finales.

Point particulier lié aux infrastructures : si le volant touche un fil des panneaux de basket de la salle Allende (ou le panneau lui-même), il y a un LET au service et POINT PERDU pendant l'échange.

Les Prix et Trophées ne seront pas remis avant la fin de la compétition.

Tout joueur non présent sur le terrain désigné 5 minutes après l'appel de son match pourra être sanctionné par le juge-arbitre.

Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à jouer, les coaches, les arbitres et juges-arbitres.

Les matches pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée sur l'échéancier.

Tout joueur désirant s'absenter de la salle quelle que soit la raison et quelle qu'en soit la durée, devra prévenir le juge-arbitre sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.

Le présent règlement sera affiché dans chaque salle.

Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi, en accord avec le juge-arbitre.

Seul un représentant du club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol, à l'intérieur & aux abords des gymnases.